MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

CABINET

N° 1057 /MEF-CAB

Brazzaville, le 12 7 MAI 2024

Lo Directour do Cabinet

A

Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés Pétrolières du secteur amont

Brazzaville / Pointe - Noire

Objet: Seuils de prix haut 1er trimestre 2024

Messieurs les Directeurs Généraux,

Je vous transmets ci-joint, à toutes fins utiles, les seuils de prix haut du 1^{er} trimestre 2024, applicables aux différentes zones de permis soumises aux contrats de partage de production.

Recevez, Messieurs les Directeurs Généraux, mes meilleures salutations.

PJ: - Données statistiques de l'OCDE Revue « statistiques de l'OCDE », du 23 avril 2024

Copie : Monsieur le Directeur Général de l'amont pétrolier Monsieur le Directeur Général de l'Economie, du trading et des audits.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès

CABINET

DIRECTION DES RESSOURCES NATURELLES

SERVICE HYDROCARBURES

Seuil de prix haut des Contrats de Partage de Production (1er trimestre 2024)

Le Bureau d'Etudes du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a publié en décembre 2023, pour le 4^{ème} trimestre 2023, les données sur le taux d'inflation trimestriel de 3.3%. Dans cette publication, le BEA ne donne pas l'indice déflateur des prix du PIB des USA du 4ème trimestre 2023.

L'OCDE a publié, dans sa nouvelle revue intitulée « les Statistiques de l'OCDE », du mois de décembre 2023, l'indice déflateur des prix du PIB des USA. Cet indice déflateur pour le 4^{ème} trimestre 2023 s'établit à 126.6 (première publication) en progression de 0,3% par rapport au précédent trimestre.

Ainsi, les seuils de prix haut du 1er trimestre 2024 des différentes zones de permis s'établissent ainsi qu'il suit :

Q4-2022 Q1-2023 Q2-2023 Q3-2023 Q4-2023

Base 2015=100, OCDE (nouvelle base) 123.6

125.6

126.2

126, 6

Zones de Permis Ex PNGF/LIKOUALA II

Seuil de 22 dollars US au 1er janvier 1995 : Indice de départ au 4ème trimestre 1994 (Q4). La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 67.67 avec un arrondi à 67.7. Seuil Prix haut (n) = 22 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/67.7

Seuil de prix haut (n) =

41.140

124.9

(1er trimestre 2024)

Permis DJAMBALA II et KITINAII

Phase II: le seuil passe de 90\$ dollars US à 32\$ US conformément au CPP. Seuil de 32 dollars US le 1er janvier 2014 : Indice de départ au 4ème trimestre 2013 (Q4) La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 97.864 avec un arrondi de 97.9. Seuil de prix haut (n) = 32 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/97.9

Seuil de prix haut (n)=

41.381

(1er trimestre 2024)

Permis Marine VI bis FOUKANDAII /MWAFI II

Seuil de 32 dollars US le 1er janvier 2014 : Indice de départ au 4ème trimestre 2013 (Q4) La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 97.863 avec un arrondi de 97.9 (Seuil de prix haut (n) = 32 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/97.9

Seuil de prix haut (n) =

41.381

(1er trimestre 20

Permis: LOANGOIII/ZATCHI III

Phase I

Seuil de 90 dollars US le 1^{er} octobre 2013 : Indice de départ au 3^{ème} trimestre 2013 (Q3) La nouvelle base 100 en 2015 l'indice corrigé est de 97.222 avec un arrondi de 97.2

Phase II

Scuil de 32 dollars US le 1er octobre 2013 : Indice de départ au 3ème trimestre 2013 (Q3) La nouvelle base 100 en 2015 l'ndice corrigé est de 97.222 avec un arrondi de 97.2. Seuil de prix haut (n) = 32 * Indice prix PIB Etats Unis (n - 1) /97.2

Seuil de prix haut (n) =

41.679

(1er trimestre 2024)

Permis MARINE X (Awa Paloukou) et IKALOU II

Seuil de 28 dollars US le 1^{cr} janvier 2005 : Indice de départ au 4^{ème} trimestre 2004 (Q4) La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 81.813 avec un arrondi de 81.8. Seuil de prix haut (n) = 28 * Indice prix PIB Etats Unis (n - 1) /81.8

Seuil de prix haut (n)

43.335

(1ertrimestre 2024)

Permis: Marine XII(Litchendjili -Néné)

Seuil de 32 dollars US: Indice de départ au 3^{ème} trimestre 2008 (Q3) La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 90.343 avec un arrondi de 90.3. Seuil de prix haut (n) = 32 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/90.3

Seuil de prix haut (n) =

44.864

(1er trimestre 2024)

Permis Nsoko II

Seuil de 50 dollars US au 17 juillet 2019 : Indice de départ au 2ème trimestre 2019. Conformément aux termes et conditions du CCP du 17 juillet 2019

Seuil de prix haut (n) =

50.000

(1er trimestre 2024)

Permis Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II)

Seuil de 50 dollars US au 1^{er} janvier 2020 : Indice de départ au 4^{ème} trimestre 2019 =108.0 La nouvelle base 100 en 201, l'indice corrigé est de 108.0.

Seuil de prix haut (n) = 50 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/108.0

Seuil de prix haut (n)=

58.611

(1er trimestre 2024)

Permis Banga Kayo

La valeur de l'indice 100 en 1985 est de 132.3 : Indice de départ au 4^{ème} trimestre 1993(Q4) publié en mars 1996.

La nouvelle base 100 en 2015 l'indice corrigé est de 66.413 avec un arrondi de 66.4

Seuil de prix haut(n) =

65.000

(1er trimestre 2024)

Seuil de 59,69 dollars US au 1er janvier 2019 : Indice de départ au 4ème trimestre 2018 (Q4) L'indice 100 de la nouvelle base 2015, l'indice corrigé est de 106, 118 arrondi à 106,1. Seuil Prix haut (n) = 59.69 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/106.1

Seuil de prix haut (n) =

71.223

(1er trimestre 2024)

Permis HAUTE MER A: NKossa

Seuil de 65 dollars US le 1er janvier 2015 : Indice de départ au 4ème trimestre 2014(Q4) La nouvelle base 100 en 2015 Indice corrigé est de 99.515 arrondi à 99.5. Seuil de prix haut (n) = 65* Indice prix PIB Etats Unis (n – 1) /99.5

Seuil de prix haut (n) =

82,704

(1er trimestre 2024)

Permis MENGO KUNDJI BINDI II

En phase II: le seuil de prix haut est non actualisable.

Seuil de 90 dollars US le 1er janvier 2018 : Indice de départ au 4ème trimestre 2017 (Q4)

La nouvelle base 100 en 2015 Indice corrigé 103.825 arrondi à 103.8.

Seuil de prix haut (n) = 90 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/103.8

Seuil de prix haut (n) =

90.000

(1er trimestre 2024)

Zone de Permis HMD MOHO

Conformément à l'Avenant 6 au Contrat de partage de production haute Mer relatif à la Zone

Seuil de ré-évaluation de 80 dollars US le 1er janvier 2019 : Indice de départ au 4ème trimestre D, pour la tranche 2. 2018 (Q4-2018)

La nouvelle base 100 en 2015 avec son indice corrigé de 106.2

Seuil de prix haut (n) = 80 * Indice prix PIB Etats Unis (n - 1) / 106.2

Seuil de ré-évaluation (n)=

95.367

(1er trimestre 2024)

Seuil de prix haut de 90 dollars US le 1er janvier 2012 : Indice de départ au 4ème trimestre 2011 La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 94.195 avec un arrondi de 94.2. Seuil de prix haut (n) = 90 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/94.2

Seuil de prix haut (n) =

120.955

(1er trimestre 2024)

Les Permis TCHENDO II/ TCHIBELI II-LITANZI II /TCHIBOUELA II(26me PHASE cf.

l'article1.1 du CPP du 14 juillet 2015)

Seuil de 90 dollars US au 1er janvier 2015 : Indice de départ au 4ème trimestre 2014(Q4) La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 99.515 avec un arrondi de 99.5.

Seuil de prix haut (n) = 90 * Indice prix PIB Etats Unis (n-1)/99.5

Seuil de prix haut (n)=

114.513

(1er trimestre 2024)

Permis YOMBO-MASSEKO

(Cf. aux dispositions de l'Avenant 1 à son article 3.1) Seuil de 90 dollars US le 1^{er} janvier 2015 : Indice de départ au 4^{ème} trimestre 2014(Q4) La nouvelle base 100 en 2015 l'indice corrigé est de 99.515 avec un arrondi de 99.5.

Seuil de prix haut (n) =

114. 513

(1er trimestre 2024)

Permis Pointe Indienne

Seuil de 90 dollars US le 1^{er} janvier 2013 : Indice de départ au 4^{ème} trimestre 2012(Q4). La nouvelle base 100 en 2015, l'indice corrigé est de 96.121 avec un arrondi de 96.1. Seuil de prix haut(n)=90* Indice PIB Etats Unis(n-1)/96.1

Seuil de prix haut(n) =

118.564

(1er trimestre 2024)

Avec la 1ère publication par l'OCDE au mois de décembre 2023, l'indice déflateur est de 126.6 (base 100 en 2015) du PIB des Etats Unis, les seuils de prix haut du 1er trimestre 2024 s'établissent comme suit :

41.140 \$US pour les zones de permis Ex PNGF/Likouala;

41.381 \$US pour les permis Kitina II/Djambala II;

41.381 \$US pour les permis Foukanda II/Mwafi II;

41.679 \$US pour les permis Loango II/Zatchi II;

43.335 \$US pour les Permis Marine X(Awa -Paloukou) et Ikalou II;

44.864 \$US pour la zone de permis marine XII;

50.000 \$ US pour le permis Nsoko II;

65.000 \$US pour la zone de permis Banga Kayo;

58.611 \$US pour le permis KLL II;

71.223 \$US pour le permis Emeraude II;

82.704 \$US pour le permis Haute Mer A;

90.000 \$US pour le permis Mengo Kundji Bindi II;

120.955 \$US pour la zone de permis Haute Mer D Moho;

114.513 \$ US pour les permis Tchibouela II, Tchendo II, Tchibeli-Litanzi II;

114.513 \$US pour le permis Yombo-Masseko;

118.564\$US pour le permis Pointe Indienne.

95.367 SUS pour le seuil de réévaluation du permis Haute Mer D;